



ANNEXE CONVENTION  
PROGRAMME DE FORMATION

1. **Intitulé de l'action de formation** : Connaissez-vous les fondamentaux de la bio ? Histoire, Principes, Marchés et réglementation générale
  
2. **Objectifs pédagogiques** :
  - Comprendre les enjeux fondamentaux de l'agriculture biologique
  - Connaître l'histoire et les principes agronomiques de l'agriculture biologique
  - Etre capable de répondre aux questions les plus fréquentes des consommateurs pour rassurer et convaincre
  - Expliquer les systèmes de garantie (labels) et démontrer leur crédibilité
  
3. **Public et prérequis** :  
Tout public  
Prérequis : RAS
  
4. **Modalités** : e-learning et webinar
  
5. **Durée** : 2h30
  
6. **Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement** :

**Moyens techniques** :

L'accès au contenu et aux ressources de la formation s'effectue par connexion à une plateforme à l'adresse suivante : <https://ecocert-elearning.com>

- Logiciel nécessaire : Navigateur Internet
- Point d'accès à internet : un ordinateur avec connexion Internet / le stagiaire bénéficie de moyens techniques lui permettant de suivre cette formation

L'accès au e-learning synchrone (classe virtuelle) et aux ressources de la formation s'effectue grâce au logiciel : GoToMeeting

Logiciel nécessaire : Navigateur Internet

Point d'accès à internet : un ordinateur avec connexion Internet / le stagiaire bénéficie de moyens techniques lui permettant de suivre cette formation

**Moyens pédagogiques :**

- Alternance des supports pédagogiques : audio, vidéo, animations, tutoriels, lectures
- Interactivité : choix de navigation, quiz
- Découpage du parcours de formation en plusieurs modules pour faciliter l'intégration des concepts
- Illustrations des informations techniques par des cas pratiques

Pour la classe virtuelle, une approche participative sera privilégiée par le formateur. La session de formation proposera une alternance d'exposés et d'échanges avec les stagiaires.

Pour animer la formation, différentes phases pourront être proposées :

- Travaux de réflexion de groupe
- Etudes de cas concrets via les retours d'expérience du formateur et des stagiaires

**Moyens humains :**

Le prestataire de formation désigne un /des formateur(s)-tuteur chargé(s) de suivre le stagiaire et de l'assister dans son parcours. Il(s) est/seront référent(s) durant le processus d'acquisition de connaissances et de compétences.

Nom et prénom du formateur-tuteur	
Nombre de stagiaires suivis simultanément par le formateur	
Mode d'accompagnement	Par e-mail (asynchrone) ; délai de réponse du formateur : 48 heures
Contacts	Adresse mail : training@ecocert.com
Jours et plages horaires durant lesquels le formateur-tuteur peut être contacté	Lundi au Vendredi De 9h à 12h et de 14h à 17h
Lieux de formation	➤ Au domicile ou au bureau de l'utilisateur Adresse e-mail du stagiaire :

**7. Dispositif de positionnement et d'évaluation des résultats :**

- **Positionnement initial**

Avant la session, le formateur contacte chaque participant afin d'évaluer les connaissances, les besoins et les projets de chacun, ce qui permet d'adapter le contenu, les illustrations et les exercices ou mises en situation.

La formation démarre par un échange entre le formateur et les participants afin d'évaluer à nouveau les compétences de départ de chaque participant et afin de proposer en début de session une mise à niveau des compétences le cas échéant.

- **Evaluation des stagiaires**

Les procédures d'évaluation se concrétisent par des travaux pratiques, un contrôle de connaissances oral et des fiches d'évaluation distribuées à l'issue de la formation.

Une feuille de présence sera signée par les stagiaires et le formateur pour justifier la réalisation de la formation.

- **Remise d'une attestation**

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire par l'organisme de formation. Elle mentionne les objectifs (exprimés de manière opérationnelle), la nature et la durée précise de l'action ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation à distance.

8. **Contenu détaillé de la formation**

**Module 1 (2h30):**

Consultation des modules sur la plateforme

- I. **Principes, étapes de développement et acteurs du bio**
- II. **Marché, tendances et consommations des produits bio**
- III. **L'encadrement réglementaire pour une garantie maximale**
- IV. **Un système de contrôle et de certification complet et impartial**
- V. **Construisez votre argumentaire bio**